

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, le Jeudi 2 mai 2024 à 18H00, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Halle des Sports Jean Raynaud à Vias.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2024 du Conseil Municipal, Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

- 1) Administration Générale
 - a. Protection fonctionnelle du Maire
 - b. Avenant n°1 à la convention de concession du lot de plage n°2 dénommée « Petite Cosse »
- 2) Finances
 - a. Octroi de subventions à des associations
 - **b.** Modification des tarifs du règlement de l'occupation temporaire du domaine public : marchés, halles, braderies, activités foraines...sur la commune
- 3) Urbanisme
 - a. Instauration d'une zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) Secteur « Chemin des Litanies »

NB: Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 26 avril 2024.





Pouvoir

Je soussigné (e),d	lonne pouvoir à
pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Munic	ipal du
A Vias, le	

Signature